

APPEL À COMMUNICATIONS

Sommet BIM + : pour le futur des infrastructures

Le **Sommet BIM +** organisé dans le cadre de la Feuille de route gouvernementale pour le BIM (FdR-BIM) se tiendra les **17 et 18 novembre 2026, au Centre des congrès de Québec**.

Cinq ans après le lancement de la Feuille de route gouvernementale pour le BIM, le **Sommet BIM +** marque une nouvelle étape. Il permettra de faire le point sur les avancées réalisées, de mieux comprendre les enjeux qui redéfinissent l'industrie et de s'engager collectivement envers les solutions qui accéléreront sa transformation et amélioreront sa performance.

Ainsi, les grands donneurs d'ouvrage publics et l'ensemble des acteurs du secteur se réuniront autour d'un objectif commun : faciliter l'adoption de pratiques et d'approches novatrices qui répondront aux défis liés à la gestion d'infrastructure publique durable. La démarche s'appuiera sur trois axes clés : la collaboration, la modernisation et la transformation numérique.

L'événement sera un lieu de collaboration et de mise en action où les participantes et les participants exploreront des solutions déjà porteuses, notamment le BIM, les jumeaux numériques, l'intelligence artificielle, la construction hors site et les approches collaboratives.

Le **Sommet BIM +** se veut un catalyseur pour des projets d'infrastructure publique planifiés et réalisés plus efficacement, à coût juste, au bénéfice de la population. C'est le rendez-vous incontournable :

- des grands donneurs d'ouvrage publics ;
- des dirigeants d'entreprises de construction, manufacturiers, firmes d'architecture et firmes de génie;
- des acteurs institutionnels (ministères, villes, établissements d'enseignement, et centres de recherche);
- des associations et les ordres professionnels en transformation numérique et en innovation sociale;
- et des organisations spécialisées en BIM, en IA, en préfabrication et en construction hors site.

Pour faire du Sommet 2026 un rendez-vous incontournable, les donneurs d'ouvrage publics responsables de la Feuille de route invitent les organisations de l'industrie de la construction à suggérer des thèmes de conférences et à proposer des personnes conférencières porteuses d'idées, de solutions et de pratiques innovantes.

Intention de la programmation

Les communications retenues doivent contribuer à :

- rendre concrète et accessible la valeur des données sur le cycle de vie des actifs;
- montrer comment la collaboration réelle entre acteurs influence la performance des projets;
- démontrer que les gains reposent sur l'alignement entre processus, données et acteurs;
- proposer des apprentissages utiles, directement applicables en organisation.

Thème et sujets recherchés

Les communications retenues devront s'insérer dans l'un des thèmes suivants :

A. Transformation numérique

BIM, jumeaux numériques, intelligence artificielle, SIG, etc.

B. Modernisation

Construction hors site, préfabrication, automatisation, etc.

C. Collaboration

Approches et modes de réalisation collaboratifs, processus de conception-intégrée, etc.

D. Cycle de vie des infrastructures

Planification et conception, réalisation, exploitation et gestion des actifs, etc.

Critères de sélection

En plus du respect des thèmes et sujets recherchés pour le **Sommet BIM +**, la sélection des propositions de communications se fera sur la base des critères suivants :

- l'expérience et la réputation du conférencier ou de la conférencière;
 - la qualité du sujet traité et de sa pertinence pour les objectifs recherchés par le Sommet;
 - la pertinence des pratiques éprouvées et rigoureuses;
 - l'efficacité des outils permettant de mieux gérer les problématiques associées à la productivité.
-

Types de conférences

Différents types de conférences sont possibles :

1. Grande conférence :

- 1 à 2 conférenciers ou conférencières sur scène
- 45 minutes de présentation suivie d'une période de questions de 15 minutes

2. Conférence spécifique – état des lieux :

- 1 conférencier ou conférencière par thème
- 30 minutes de présentation suivie d'une période de questions de 5 à 10 minutes

3. Atelier :

- 1 conférencier ou conférencière par atelier
- 20 minutes de présentation suivie d'une période de questions de 5 à 10 minutes
- Conclusion de 15 minutes pour synthétiser les points présentés lors de l'atelier et pour souligner les leçons apprises

4. Étude de cas ou panel :

- 1 à 3 panélistes par étude de cas
- 15 minutes de présentation, suivie d'une période d'échanges menée par un modérateur

5. Présentation d'une technologie :

- 1 conférencier ou conférencière
- 15 minutes de présentation d'une application concrète dans le cadre de construction ou d'exploitation d'une infrastructure, suivie d'une période de questions de 5 minutes

Soumettre une proposition de conférence

Pour soumettre une proposition, veuillez remplir le formulaire de proposition de communications.

Il est à noter que les propositions peuvent être soumises individuellement ou en groupe.

Les soumissions feront l'objet d'une évaluation par un comité de programmation responsable d'identifier les propositions qui seront retenues au programme du Sommet (il se peut que toutes ne le soient pas) ; une réponse vous sera transmise à la mi-juillet au plus tard.

Avantages accordés aux conférenciers et conférencières

Les présentateurs et présentatrices pourront assister gratuitement au **Sommet BIM +**. De plus, certains frais leur seront remboursés sur présentation des preuves justificatives.

Pour plus de renseignements, communiquez avec l'équipe du Sommet BIM + à l'adresse suivante :
info@fdrbim.gouv.qc.ca